

Etre citoyen(ne) au quotidien

Thématique : Ouverture à la citoyenneté, aux enjeux institutionnels et aux représentations sociales

Codes : UCW0L233 - UCW0M317

Responsable ETC : Séverine NICOT

Mail : severine.nicoteuniv-grenoble-alpes.fr

Organisation

Nbre heures/semestre : 18h + évaluation terminale + évaluation de la session de rattrapage
capacité par groupe : 25
Nbre de groupes : 1

Créneaux horaires

(susceptibles d'être modifiés-cf. planning sur Léo !)

Mercredi de 17h30 à 19h30

ETC ouvert : S2

Public concerné : L1 L2 L3 M1 M2

**Tous les étudiants SAUF LICENCE ET
MASTER DROIT**

Nature : TD

Evaluation

**Modalités contrôle de
connaissances :**

Évaluation terminale

Notation /20 - coef 1

Session 1 :

ÉCRIT, durée : 2 heures (QCM + QRL)

Session de rattrapage OBLIGATOIRE:
ÉCRIT, durée : 2 heures (QCM + QRL)



Pré-requis

N'est exigé aucun prérequis juridique.

Sont souhaitées de la curiosité et une ouverture d'esprit.

Programme

L'ETC a pour principal objectif de sensibiliser les étudiants au fonctionnement de la société au sein de laquelle ils vivent en leur présentant, notamment, les conditions d'exercice de la citoyenneté. En particulier, en échange du respect de leurs droits, les citoyens doivent s'acquitter d'obligations envers la société.

L'ETC se déclinera, entre autres, autour des thématiques suivantes :

Leçon n°1 : La citoyenneté (être citoyen, les droits et les devoirs du citoyen, etc.)

Leçon n°2 : La nationalité (obtention de la nationalité, droits des étrangers, etc.)

Leçon n°3 : L'identité (carte d'identité, passeport, nom et prénom, etc.)

Leçon n°4 : L'état civil (changement d'état civil, mariage, naissance, etc.)

Leçon n°5 : Le travail (secteur privé, fonction publique, impôts, etc.)

Leçon n°6 : La santé (accès au dossier médical, don d'organes, etc.)

Leçon n°7 : Les élections (droit de vote, inscription sur les listes électorales, etc.)

Leçon n°8 : La justice (voies de recours, être juré, etc.)

L'ETC s'organisera autour de séances de 2 heures structurées de la façon suivante :

- 1 heure de travail en petits groupes autour de questions préalablement identifiées.

- 1 heure de cours magistral en vue d'acquérir les notions fondamentales.

Lors des séances, les étudiants seront amenés à découvrir les outils et ressources numériques utiles à l'accomplissement des démarches administratives (Légifrance, Service-Public.fr, etc.).

Compétences à acquérir

Capacité à avoir une compréhension générale de son environnement politique et juridique.

Capacité à identifier les droits et les obligations dont bénéficient et auxquelles sont soumis un citoyen.

Capacité à réaliser des démarches administratives au moyen des outils et des ressources numériques mis en place par les pouvoirs publics.